

Bourg-en-Bresse, le 29 mars 2010

COPIE POUR INFORMATION

Objet : Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise

Monsieur le Préfet,

Le 23 décembre dernier, Monsieur Jean-Louis Borloo, Ministre d'Etat, a confirmé le fuseau A du Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise et validé le dossier d'études préliminaires présenté par Réseau Ferré de France.

Dès la présentation de ce projet, les parlementaires, les Conseillers généraux et les élus concernés de l'Ain se sont opposés à ce tracé.

L'ensemble des parlementaires de l'Ain demandent donc aujourd'hui expressément qu'une nouvelle étude d'impact comparative soit menée en réelle concertation avec les élus du département.

Une solution mieux intégrée et plus respectueuse de la population et de l'environnement devra être dégagée.

Dans l'attente des conclusions de cette étude, les parlementaires de l'Ain demandent également l'arrêt de la procédure conduisant à l'enquête publique.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre considération la plus distinguée.

Etienne BLANC
Député de l'Ain

Xavier BRETON
Député de l'Ain

Charles de la VERPILLIERE
Député de l'Ain

Michel VOISIN
Député de l'Ain

Jacques BERTHOU
Sénateur de l'Ain

Sylvie GOY-CHAVENT
Sénateur de l'Ain

Rachel MAZUIR
Sénateur de l'Ain